



Saint-Michel L'Observatoire Lancel

Bulletin de la commune de
Saint-Michel l'Observatoire
Lancel

n°5
NOVEMBRE 2016



Le préau du bonheur

Page 7

Saint-Michel-l'Observatoire
élabore son Plan Local
d'Urbanisme (PLU)

Page 4

Les entrées du village
synonymes de sécurité

Page 6

Un nouveau centre de loisirs
et un préau tous neufs !

Page 7



Déchetterie intercommunale

La déchetterie intercommunale a ouvert ses portes le 7 juillet 2014 dans la zone artisanale de Pitaugier, à Mane.

Depuis lors la déchetterie municipale est close.

- Déchets acceptés : déchets verts, ferraille, déchets d'équipements électriques et électroniques, cartons, déchets ménagers spéciaux (peinture, solvants, acides, aérosols...), verres, emballages, papiers...
- Modalités d'accès à la déchetterie : badge nominatif obligatoire. L'inscription se fait en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

8h-12h et 14h-17h

Jeudi : 14h-17h

Samedi : 8h-12h

Ramassage des encombrants :

le 1^{er} mercredi de chaque mois.

Inscription au 04 92 76 60 04.

Mairie

Tél. : 04 92 76 60 04

Fax : 04 92 76 68 93

Courriel : mairie.stmichelobs@orange.fr

www.saintmichelobservatoire.com

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi et jeudi : 13H30-17H30

Samedi : 9h-12h

La Poste

Tél. : 04 92 76 60 27

Nouveaux horaires d'ouverture au public en novembre : du lundi au vendredi, 13h-16h.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS est à votre écoute. Pour toute difficulté touchant à votre situation, n'hésitez pas à le contacter. Il s'efforcera de trouver une solution ou de vous orienter.

Tél. : 04 92 76 60 04

Bibliothèque municipale

Tél. : 04 92 74 59 61

Lundi 15h30-18h ; Mercredi 15h30-17h30 ;

Samedi 10h-12h.

Office du tourisme

Tél : 04 92 76 69 09

Ouverture du 13 avril au 30 octobre

- 13 avril-30 juin et 1^{er} sept-30 octobre : lundi, mercredi, jeudi et vendredi 14h-17h30.

- juillet-août : du lundi au samedi 9h-12h, 13h30-17h30.

Possibilité de photocopieuse à disposition et wifi gratuit.

Secours Catholique

Ouverture tous les mercredis de 14h à 16h30

à la traverse du Pontin, rue du Barri.

Vêtements adultes / enfants à prix modique.

Pensez-y !

Dossier

- Saint-Michel-l'Observatoire élabore son Plan Local d'Urbanisme (PLU)

4

Regards sur nos villages

- Les entrées du village synonymes de sécurité
- Un nouveau visage pour la mairie

6

Jeunesse

- Un centre de loisirs et un préau tous neufs !
- Magie et cirque au centre aéré

7

Temps forts

- SMOB : un millier de festivaliers !
- Un comité du jumelage solidaire
- VTTrail
- L'agenda

8

Décès 2016

BOURDON Patrice, Albert, décédé le 26/04/2016 à Marseille (13)

SAURI Mireille, Jeanne, Madeleine, décédée le 11/05/2016 à Manosque (04)

GERARD Jean-Pierre, Gabriel, décédé le 16/08/2016 à Lincel - Saint-Michel-l'Observatoire (04)

CALVANI épouse COSTANTINO Monique, Antoinette, décédée le 17/09/2016 à Manosque (04)

Naissances 2016

LUDOVICO ANTOINE Raphaël, né le 28/04/2016 à Manosque (04)

MOSTE Lemi, Jean, Luigi, né le 30/04/2016 à Pertuis (84)

MOSTE Paco, Louis, Marcel, né le 30/04/2016 à Pertuis (84)

ALATERRE Lysandre, Paul, Camille, né le 25/05/2016 à Pertuis (84)

BERNARD Benjamin, Christian, Henri, né le 06/07/2016 à Manosque (04)

HABERT MIRANDA Elina, Livia, Dolores, née le 19/07/2016 à Pertuis (84)

BORTHAYRE MARTINEZ PLAZA Raiko,

né le 19/07/2016 à Pertuis (84)

BORTHAYRE MARTINEZ PLAZA Eneko,

né le 19/07/2016 à Pertuis (84)

COURTOIS Aodren, Jacques, Pierre, André, Marie,

né le 26/07/2016 à Aix en Provence (13)

CHASSANG Théo, Robert, André, né le 27/08/2016 à Manosque (04)

STOPPA Clara, Arosa, née le 30/08/2016 à Manosque (04)

Bulletin d'information de la mairie de Saint-Michel l'Observatoire-Lincel

Mairie, place du Serre,

04870 Saint-Michel l'Observatoire

Directeur de la publication : Pascal Depoisson

Rédaction : Alexandre Jean

Conception et impression : agence Oyopi, www.oyopi.com

Photos : Mairie de Saint-Michel-l'Observatoire

Tirage : 700 exemplaires

Edito du maire

Saint-Micheloises, Linceloises, Saint-Michelois, Lincelois,

Après ces chaudes journées d'été, la vie quotidienne de la rentrée reprend son cours. Nos deux villages ont vécu différentes manifestations et rencontres qui ont permis d'échanger et de s'enrichir mutuellement.

Le village de Saint-Michel va vivre durant ces prochains mois un temps de tranchées, de rues déviées et de pertes de stationnement proches de chez soi. Je suis conscient que ces travaux sont un désagrément et une gêne pour beaucoup d'entre vous et je m'en excuse par avance.

Une réunion publique a eu lieu fin août pour expliquer l'agenda et les procédures de ce grand chantier. Vous pouvez retrouver le contenu de cette réunion sur le site internet de la mairie.

La sécurisation des entrées des deux villages se termine et apporte satisfaction à tous celles et ceux qui habitent sur ces voies routières.

En pages 4 et 5 de ce bulletin, vous pourrez prendre connaissance de la mise en place du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Une réunion publique est déjà programmée le 29 Novembre 2016 afin de vous apporter une meilleure compréhension de cette démarche.

Conformément à la concertation engagée ensemble sur le devenir du bureau de poste, le facteur guichetier prend ses fonctions en novembre avec une ouverture les après-midis.

Suite au déploiement de la loi NOTRe, la préfecture des Alpes de Haute Provence a décidé de fusionner notre communauté de communes de Haute Provence à celle du Pays de Banon. Ce rapprochement sera effectif le 01/01/2017. De plus amples informations vous seront données dans le prochain bulletin. Avec quelques semaines d'avance, je vous souhaite au nom du Conseil Municipal et en mon nom de bonnes fêtes de fin d'année qui seront, je le souhaite de tout cœur, un moment de paix et de joie.

**Votre Maire,
Pascal DEPOISSON**

Petits rappels de civilité

- Il est strictement interdit de brûler à l'air libre les déchets verts, branches et feuilles par circulaire du Ministère de l'Agriculture de l'Ecologie en date du 18 Novembre 2011. Je vous rappelle que vous pouvez les emmener à la déchetterie intercommunale de Mane.
- Il est strictement interdit de jeter les lingettes dans les WC. Cela occasionne des colmatages au niveau des canalisations d'assainissement, ce qui entraîne des coûts importants pour la commune.
- Il est strictement interdit de jeter des encombrants à côté des conteneurs. Vous avez à votre disposition le service des encombrants et la déchetterie intercommunale de Mane.

Merci de votre compréhension.



Un PLU élaboré en plusieurs étapes jusqu'en mars 2018

L'élaboration d'un PLU nécessite au minimum deux années compte tenu des phases de consultation, d'enquête publique, etc. Avec notre bureau d'étude G2C, nous nous sommes engagés sur un calendrier le plus serré possible et depuis la fin 2015 où les communes ont délibéré pour leur PLU, nous respectons strictement le calendrier prévu (voir tableau ci-après).

Un diagnostic d'abord...

La 1^{ère} phase consiste à établir un diagnostic, c'est à dire repérer les points forts et les points faibles de nos communes, et déterminer les enjeux importants pour nos PLU communaux. Commencé début mars dès que G2C a été choisi pour nous aider, cette phase se terminera en septembre 2016 où nous recueillerons les avis des Personnes Publiques Associées : État, Région, Département, chambres consulaires, Parc naturel du Luberon, communautés voisines, etc.

Un projet ensuite...

Sur ces bases, nous définirons alors le projet des communes. Pour les PLU, cela s'appelle le « **PADD** », **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** :

→ Aménagement Durable

Cela va de soi pour un PLU, on définira les grandes options en matière de logements, de foncier économique, de voirie, ... comme dans un POS

→ Développement Durable

C'est plus nouveau par rapport à un POS, on décidera des principes généraux à respecter pour préserver au mieux l'environnement tout en permettant le développement souhaitable sur les plans économique et social, ce qu'on appelle le développement durable.

Ce PADD élaboré ensemble sera ensuite décliné par commune parce que nous ne sommes pas tout à fait dans des situations identiques, par exemple en termes de besoins en logements.

Les PADD communaux seront ensuite débattus par les conseils municipaux.

Un zonage et un règlement enfin

La dernière phase consistera en la construction des zonages (**U=Urbain, A=Agricole, N=Naturel, AU= à aménager**), et des règlements pour chacune des zones.

Concernant les zones AU ou certaines au moins, des **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** définiront assez précisément les caractéristiques de ces zones en vue de leur aménagement futur.

Le PLU pourra alors être arrêté par le conseil municipal, soumis pour avis aux Personnes publiques associées et l'ensemble sera mis en enquête publique avant de pouvoir être approuvé par le conseil municipal, en principe en mars 2018. Il sera la règle pour les nouveaux permis de construire ou d'aménager. ■

Comment pouvez-vous participer à l'élaboration de votre PLU ?

Dès maintenant et jusqu'à l'arrêt du projet

→ Un registre est ouvert en mairie : vous pouvez y inscrire vos observations, suggestions et questions éventuelles.

Selon les phases du projet

Mars Octobre 2016	Diagnostic	→ Faites-nous connaître vos avis et suggestions dans le registre ouvert en mairie.
Novembre 2016		→ Une réunion publique présentera le diagnostic et les enjeux.
Fin 2016	PADD	→ 2 ^{ème} réunion publique pour recueillir vos avis et suggestions.
Été 2016	Zonage / Règlement / OAP	→ 3 ^{ème} réunion publique avant l'arrêt du projet de PLU.
Septembre 2017	Arrêt du projet de PLU	
Hiver 2017/2018	Enquête publique	
Mars 2018	Approbation du PLU	



Les entrées du village synonymes de sécurité

Conformément à ce qui avait été prévu, les trois principales entrées de village sont désormais sécurisées.

Ce projet s'est matérialisé par la création de trottoirs conduisant jusqu'au centre de la commune et par l'installation de ralentisseurs.

Pour rappel, Saint-Michel-L'Observatoire est traversé par trois routes départementales.

Ces nouveaux dispositifs sont l'aboutissement de plusieurs années de tractations avec le Département. La suite ? Dans le cadre des travaux d'aménagement de l'intérieur du village, d'autres voies seront également sécurisées. Enfin, ponctuellement, en fonction des besoins et de l'utilité, ces aménagements seront agrémentés par du mobilier urbain. ■

Les ralentisseurs permettent de réduire la vitesse des véhicules rentrant en zone urbaine.



Un nouveau visage pour la mairie



Les personnes à mobilité réduite peuvent désormais entrer dans la mairie par les bureaux. Le chantier de réhabilitation de la mairie arrive à son terme. Les travaux se sont bien déroulés. Peu de retards ont été enregistrés et les nouveaux aménagements sont déjà visibles depuis quelques semaines. Les nouveaux locaux améliorent d'ores et déjà les conditions de travail des agents et des élus.

La capacité d'accueil a notamment été renforcée. Enfin, nouveauté essentielle, la mairie est maintenant accessible aux personnes à mobilité réduite, notamment à l'aide d'une passerelle et de WC dédiés. ■

Un parking de 45 places aux remparts

A l'occasion des travaux du centre de loisirs, un nouveau parking de 45 places a vu le jour au bas de la rue des Remparts. En revanche, cette

zone est interdite au stationnement des campings-car, caravanes et véhicules supérieurs à 3,5 tonnes. Dans le cadre des futurs travaux d'aménagement du village, ce parking permettra de délester les environs. ■



Église haute Souscription toujours ouverte

La première phase des travaux de restauration de l'église Haute devrait commencer.

Le conseil municipal avait alloué un budget de 260 000 € pour cette réhabilitation. Rappel : une souscription à la Fondation du Patrimoine a été ouverte et le reste jusqu'à la fin des travaux (2020). Nous comptons sur vous, merci de votre participation ! ■

Des travaux aussi à Lincel

Le village de Lincel accueillera quelques travaux d'ici la fin d'année. Il s'agit essentiellement de

l'enfouissement des lignes à haute tension et des réseaux télécoms sur 800 m à la sortie du village direction Saint-Michel. Ce chantier ne devrait pas causer beaucoup de désagréments, car les voies ne seront pas ouvertes, en revanche la dépose des pylônes en béton pourraient pénaliser la circulation. ■



Ces dernières semaines, des barrières en bois ont été installées pour sécuriser l'aire de retournement de Lincel, ainsi que trois ralentisseurs aux entrées de Lincel.



Un centre de loisirs et un préau tous neufs !



Le nouveau préau, stratégique pour les activités des enfants, est idéalement placé.

Un nouveau centre de loisirs et un préau tous neufs ! Activités périscolaires, jeux, sport... le champ des possibles s'est étendu avec ces nouvelles installations.

Depuis le début de l'été, un centre de loisirs tout neuf accueille les enfants de la commune. Un lieu qui a vu le jour après quelques semaines de travaux. Le résultat est à la hauteur des attentes. A commencer par le préau qui a déjà accueilli les élèves et de l'école, mais aussi de nombreuses activités. Parmi elles, le périscolaire qui profite aussi des locaux du centre de loisirs et de l'espace de cantine du bâtiment. Bureau, espace bibliothèque, dortoir, salle d'activité, cantine, sanitaires...

Ce sont désormais des espaces à occuper pour les enfants, les animateurs et les enseignants. Les activités de décoration du centre ont d'ailleurs déjà commencé ! ■

Magie et cirque au centre aéré

Un nouvel été teinté de succès pour le centre aéré avec pas moins de 32 inscrits, du 11 au 31 juillet. Le thème ? Le cirque !



Un magicien, *Magic Stéphane*, et les circassiens du Monteseo Circo de

Manosque se sont relayés auprès des jeunes. Parodie musicale, jeu de jonglage, poésie... Les petits ont appris quelques tours de magie. Un régal pour tous qui a poussé deux enfants à persévérer dans la voie du cirque.

Trois semaines émaillées également d'une sortie au centre de Biabaux, mais aussi sous le signe de l'eau avec des activités aquagilisse sur le site du centre de loisirs. Cette année encore Fabienne Mollet, la responsable, a dû refuser des enfants, faute de place. Belle réputation pour la structure communale qui ne rencontrerait pas



ce succès sans une équipe (Émilie, Marina, Guillaume et Patricia) d'animateurs dynamiques et un personnel communal engagé ! Certains parents ont déjà commencé à prendre les devants pour la saison 2017, c'est dire l'enthousiasme suscité. ■

Comité des fêtes Appel aux volontaires !

Au bout de 20 ans de Comité des fêtes, nous estimons qu'il est temps de céder la place à de nouvelles idées et à d'autres responsables bénévoles qui veulent s'impliquer et s'investir dans la vie du village. Nous clôturons donc l'année en cours par le Noël des



enfants ainsi qu'un projet de fête médiévale incluant un petit marché. Cette journée se déroulera le **dimanche 11 décembre 2016** avec spectacle de rue assuré par la troupe de déambulation Soukha, ainsi que des animations tout au long de la journée. Le Père Noël sera de la fête avec sa calèche. Un goûter sera offert aux enfants. La journée se conclura par un spectacle de feu.

Nous souhaitons vraiment que le comité perdure pour les enfants et nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie pour prendre le relais de celui-ci.

La compagnie Soukha illuminera les rues à quelques jours de Noël.

Une école exemplaire pour l'académie

La rentrée s'est bien passée à l'école de Saint-Michel avec 103 élèves accueillis cette année. Le travail de l'équipe pédagogique et l'accompagnement de la municipalité a été salué par l'inspection académique (IA).

Le 1^{er} septembre, l'inspecteur Eric Lavis est venu adresser ses félicitations pour l'investissement, la motivation et les compétences pédagogiques, les nouveaux espaces et l'équipement numérique. Il a également apprécié les propositions des TAPS et du PEDT. Enfin, à noter que 2016-2017 sera la dernière année d'enseignement de Thérèse et Pierre Auguste qui partiront à la retraite le 1^{er} septembre 2017, après 25 ans de service à l'école saint-michelloise. ■

SMOB : Un millier de festivaliers !

Pour sa 2^{ème} édition, en mai dernier, le SMOB festival, organisé par l'association de parents d'élèves (APES-MOLALA), s'est inscrit comme un rendez-vous incontournable avec plus d'un millier de festivaliers ! Convivial et tout public, le SMOB et ses 80 bénévoles ont proposé tout au long de la journée de nombreux moments de partage et d'échange à travers la musique, le sport, le rire, la danse...■



VTTrail



Cette année, en juillet, le VTTrail a inauguré une nouvelle formule nocturne le samedi soir au lieu du dimanche. Cette édition a remporté le plus gros succès depuis 8 ans, à savoir : 100 équipes (200 sportifs) et 450 repas. Le tout accompagné d'un orchestre, le « *Palace rock retro* » de Sabrina. Une réussite due à l'énergie du bureau, au courage et à l'aide des nombreux bénévoles (une centaine) et sponsors.■

Aventures Littéraires, une nouvelle association

Brigitte Germain et Denis Gillet ont donné en mai dernier une conférence sur « *La Vie après La Vie* » qui a attiré beaucoup de monde à Saint-Michel. Leur association *Aventures Littéraires* a pour mission le partage des connaissances et des expériences afin de favoriser la réflexion et la pensée critique tout en éveillant la curiosité et la passion. Le partage collaboratif du savoir n'est pas une utopie ! Cette association est

une invitation à nous rassembler afin d'échanger les richesses.

Contact : aventures.litt@gmail.com
Tél. 06 26 68 05 47 ■

Une belle saison pour l'été astro

L'édition 2016 de l'été astro a enregistré une fréquentation stable, avec 11 000 billets vendus. La météo a été plutôt favorable pour l'astronomie. La vente en ligne lancée cette année a rencontré un vif succès avec 2000 billets écoulés. Les propositions tarifaires de « pass » ont bien fonctionné. La nuit des Perséides a accueilli plus de 1000 participants. Pourtant, le centre astro a dû refuser du monde en raison des capacités d'accueil alors que le programme était légèrement moins dense qu'en 2015.■

Un comité du jumelage solidaire

Du 31 août au 7 septembre le comité de jumelage a été reçu par nos amis italiens de Monte Porzio Catone. Pas moins de 46 habitants ont participé notamment à l'effort de solidarité lors du terrible tremblement de terre d'il y a quelques semaines. Dans cette triste circonstance les liens ont été resserrés. A noter, le 3 septembre la commune a participé à une grande réunion de toutes les villes jumelées du 04 à Château-Arnoux.■

Agenda

Lotos

le 27 novembre

Loto du Foyer des Anciens à la salle polyvalente

le 4 décembre

Loto du Jumelage à la salle polyvalente

Brocante

le 27 novembre, organisé par l'association APOAPAC

Réunion publique sur le PLU

le 29 novembre, 18h30 salle polyvalente

Noël des enfants

le 11 décembre, organisé par le Comité des Fêtes, salle polyvalente

Cérémonie des vœux

le 20 janvier 2017, salle polyvalente

Agenda Lincel

Loto

le 11 décembre, 14h30, à la salle de l'école de Lincel

Crèche dans l'église

Permanences à partir **du 22 décembre au 3 janvier**, de 14h à 17h30, et tous les dimanches de janvier. Crèche traditionnelle, crèches du monde et expos photos.

La fête à Lincel !

Le 14 juillet, Lincel a accueilli le vide grenier (organisé par l'association Sainte Marie Madeleine de Lincel). Il a rassemblé 70 exposants et plusieurs centaines de visiteurs. Le 27 juillet, la fête de la Sainte Marie-Madeleine, elle, a réuni 130 personnes autour d'un délicieux couscous.

Le 25 septembre un concert a eu lieu à l'église de Lincel au profit de l'association franco-népalaise « *Sando avenir* ». Plus de 120 personnes sont venues voir et écouter la Chorale Melting Colors venue du Vaucluse. L'association a récolté plus de 900 €. Merci aux donateurs.